

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 91 (1955)
Heft: 38

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE: S. P. R.: Comité central. — Congrès internationaux d'Istanbul. — Vaud: Quelques bonnes nouvelles. — Deux nominations. — Association vaudoise des directeurs de chant. — Visite de la General Motors. — Journée vaudoise de l'enfance. — Le «Bois charmant». — Nous avons reçu. — Traitement d'un régent vaudois. — Genève: U. I. G. - A. G. M. E. P. — U. A. E. E.: Changements au comité. — S. G. T. M. et R. S. — Neuchâtel: Cartel. — S. N. T. M. et R. S. — Jura bernois: Association jurassienne des maîtres de gymnastique. — **Communiqué:** Un concours intéressant.

PARTIE PÉDAGOGIQUE: Intéressante possibilité de travail au Village Pestalozzi. — F. Schnyder: Elocution et vocabulaire au degré inférieur. — Textes: L'étang; Le Mont Saint-Michel; L'automobile; Souvenir d'enfance. - Problèmes. - Bibliographie. — «Lettre de prison» de Rosa Luxembourg.

Partie corporative

S. P. R. — COMITÉ CENTRAL

Le comité central S. P. R. a tenu séance à Lausanne, le samedi 15 octobre, sous la présidence d'A. Neuenschwander.

Délégations. Le président et Mlle Schnyder ont assisté à l'assemblée annuelle des responsables de l'Ecolier romand. Le président et A. Pulfer ont participé à l'assemblée des délégués du Schweizerischer Lehrerverein, à Lucerne, et enfin le président a représenté la S. P. R. à Baden à l'assemblée des délégués de l'enseignement secondaire.

S. P. N. - U. P. N. Le président donne lecture d'une correspondance échangée avec les deux groupes d'instituteurs neuchâtelois. Les pourparlers continuent dans l'espoir d'arriver à une solution acceptable pour tous.

Congrès F. I. A. I. Michel, secrétaire général de la F. I. A. I., donne les renseignements sur le congrès de 1956, qui a été prévu en Suisse, car le déplacement aux Philippines est impossible pour la grande majorité des associations européennes d'enseignants. Il est fixé aux 25, 26 et 27 juillet et siégera soit à Genève, soit à Montreux. Le S. L. V. et la société des maîtres secondaires ont promis leur concours. Il faut compter sur une centaine de délégués étrangers, y compris ceux de la F. I. P. E. S. O.

Voyage de collègues russes. Crot (Lausanne) voudrait que la S. P. R. invitât une délégation d'instituteurs russes à visiter la Suisse; il faudrait intéresser aussi le S. L. V. à cette entreprise; c'est surtout la question du financement du voyage qui présente de sérieuses difficultés. Il faudra étudier le problème.

Kofisch. Ce vocable barbare désigne la *Kommission für interkantonale Schulfragen*. Notre collègue Berberat, inspecteur à Bienne, donne les informations sur cette organisation. C'est une commission permanente du S. L. V. Sa mission est de s'occuper de problèmes scolaires suisses pour lesquels une collaboration intercantonale est indispensable. Elle comprend 12 membres, dont 11 sont désignés par l'Assemblée des délégués et un par le comité central.

De cette commission centrale dépendent de nombreuses sous-commissions ; la plus connue des Romands est *la commission des tableaux scolaires suisses* dans le jury de laquelle la S. P. R. est représentée par A. Rebetez. Elle a édité jusqu'ici quelque 90 tableaux dont une douzaine environ d'artistes romands. Cette œuvre mériterait d'être mieux connue et ses tableaux plus achetés en Suisse romande.

Parmi les autres sous-commissions, l'une s'occupe d'un atlas historique, une autre d'un atlas géographique illustré ; il y en a une pour l'édition de planches didactiques, une pour les appareils de physique, une pour l'édition de tableaux d'art pour l'ornementation des classes ou des vestibules, une enfin qui examine les problèmes de l'enseignement par l'image lumineuse (où la S. P. R. travaille aussi).

Dans tous ces domaines, il serait bon d'élargir la collaboration entre nos deux associations : il s'agit de coopérer sur le plan pratique et il serait possible de réaliser des choses magnifiques, notamment dans le domaine de l'édition.

Unesco. G. Delay apporte des renseignements sur le travail effectué cette année par la *Commission nationale suisse de l'Unesco*. Il rappelle la modification de structure qui s'est produite par le fait que désormais les délégués aux grandes conférences seront les délégués du gouvernement de chaque Etat.

Le cours prévu pour cet automne en Suisse n'a pu avoir lieu, faute d'un nombre suffisant d'inscriptions.

Malgré les démarches entreprises et l'appui de la commission nationale, le Conseil fédéral n'est pas encore revenu sur sa décision d'éliminer le corps enseignant de la commission. Aussi, le comité central a décidé de cesser toute relation et toute collaboration avec la commission nationale suisse, tant que nos représentants n'en feront pas officiellement partie.

Remarquons que l'Unesco — et son représentant l'a encore rappelé avec force au congrès d'Istanbul — recommande chaque année aux gouvernements de désigner dans les commissions nationales et dans toutes les délégations des représentants du corps enseignant.

Agenda. Pour éviter un nouveau déficit qui risquerait d'être important, devant l'impossibilité de trouver une solution satisfaisante, le comité central décide de renoncer pour cette année à l'édition de l'Agenda S.P.R.

G. W.

CONGRÈS INTERNATIONAUX D'ISTANBUL (juillet-août 1955)

II-C.M.O.P.E.

Nos collègues turcs d'Istanbul ont tenu à ce que nous emportions un bon souvenir de notre séjour dans leur ville et ils ont organisé pour cela plusieurs manifestations intéressantes. D'abord, le dimanche entier, entre la fin du congrès F.I.A.I. et le début de celui de la C.M.O.P.E. a été consacré à une promenade en bateau sur le Bosphore, et malgré le ciel gris, la côte d'Europe et celle d'Asie nous ont montré leurs paysages pittoresques, avec les vieilles maisons de bois, les palais impériaux ou princiers aux longues façades blanches (ces palais aujourd'hui sont des lycées), et

les silhouettes des minarets grêles flanquant les coupoles des mosquées. L'après-midi nous vit aborder aux Iles des Princes, dans la mer de Marmara, lieux de villégiature très fréquentés qui rappellent les Iles d'Hyères. Et le soir, le clair de lune prévu au programme ne fit pas défaut.

Un autre après-midi, ce fut la visite des mosquées et du sérail. J'avoue avoir été fort déçu par l'intérieur de Sainte Sophie (aujourd'hui désaffectée); par contre nous avons été saisis par la Mosquée bleue ou par celle de Fatih, qui sont aussi belles par leurs proportions qu'impressionnantes par leur atmosphère et leur silence ouaté.

Un thé au local de l'Association des Instituteurs, dans une ancienne école coranique, un autre au bord du Bosphore, une réception par le gouverneur d'Istanbul, une soirée de gymnastique et de danses folkloriques, rien ne fut épargné pour rendre agréable le séjour, sans compter le charme d'une ou deux promenades à travers la ville et ses rues grouillantes, ou son bazar odorant et tentateur... Mais j'arrête ici ces évocations touristiques, car je ne voudrais pas donner l'idée — qui serait fausse — que nous avons passé notre temps à courir le guilledou sur les traces de Loti.

* * *

La séance d'ouverture du congrès de la C.M.O.P.E. eut lieu le samedi soir, avec les discours d'usage. Le lundi matin, notre fringale de paysages turcs un peu apaisée, le travail reprenait, réunissant environ 120 délégués de 42 associations.

Le thème d'étude qui constituait l'essentiel de l'ordre du jour était : *La situation de la profession enseignante*. Sujet très vaste, mais qui, heureusement, avait été limité à l'usage des 38 rapporteurs nationaux par un questionnaire assez long et assez précis.

M. G. Ashbridge (Nouvelle Zélande) donna un aperçu général des réponses reçues :

Dans le monde entier, le problème le plus grave qui se pose aux éducateurs est la crise du recrutement ; la cause la plus généralement dénoncée de celle-ci est la rémunération insuffisante offerte aux éducateurs qualifiés et le remède le plus généralement proposé comme efficace est la revalorisation aussi bien des traitements que de la profession.

Si l'augmentation des traitements est une condition première d'une revalorisation de la profession, elle ne suffit pas si elle n'est pas suivie d'une revalorisation morale et cette dernière peut s'atteindre par une préparation plus approfondie encore du personnel enseignant, condition d'une haute qualification, et par des services toujours plus grands rendus à la communauté en faisant preuve d'une compréhension toujours plus complète des enfants et de leurs besoins.

C'est pour atteindre ces buts que les associations du corps enseignant doivent tendre leurs efforts.

Et la C. M. O. P. E. peut aider les associations en leur fournissant des informations sur ce qui se fait dans le monde.

* * *

Cette année, le système de travail du congrès fut heureusement modifié : au lieu de commissions séparées examinant les mêmes problèmes, il y eut quatre commissions ayant chacune à étudier un aspect particulier de la situation des enseignants :

Celle du **statut académique** constate notamment que « là où il y a un grand décalage entre les conditions d'admission à l'université et aux institutions de préparation à l'enseignement, il est très difficile pour certains maîtres d'améliorer leurs qualifications ».

Celle du **statut professionnel** « que l'administration de l'éducation soit centralisée ou non, les autorités tiennent compte des opinions et des désirs du corps enseignant chaque fois que celui-ci a une forte organisation professionnelle » ; de plus, il est indispensable que le corps enseignant soit en relations étroites et permanentes avec les pouvoirs publics et qu'il désigne lui-même ses représentants auprès des autorités.

La commission du **statut économique** considère que la profession enseignante n'a pas reçu, en général, sa juste part des revenus nationaux et qui « en tenant compte de la situation économique des autres professions, et surtout des perspectives à longue échéance du maître expert ou de l'administrateur, on pourrait dire que les salaires maximums sont beaucoup trop bas et on y arrive trop lentement ».

Enfin la **commission du statut juridique** a surtout examiné la question des incompatibilités ; elle estime souhaitable que les maîtres puissent être élus à toutes les fonctions politiques ou administratives et que, pendant la durée des législatures, les versements et les droits à la retraite soient maintenus. Elle propose que les enseignants soient libérés de l'obligation d'enseigner la religion et que du temps libre leur soit accordé pour participer aux activités des associations professionnelles.

* * *

Pour ne pas en perdre l'habitude, le congrès a discuté des statuts et de leur modification. Il a procédé à des élections, a ouï maint rapport, a décidé après une très longue discussion de s'intéresser au Comité d'Entente, sous une forme à étudier, et enfin a voté des résolutions ; bref, il s'est comporté comme tout honnête congrès qui se respecte.

Il semble que d'année en année, le travail de la C. M. O. P. E. s'améliore. Souhaitons que cela continue et formons des vœux pour que le ciel des Philippines soit favorable au prochain congrès.

G. W.

Je m'aperçois que j'ai oublié de mentionner que le S. L. V. était représenté à Istanbul par MM. Richner et Suter et la S. P. R. par A. Neuenschwander.

VAUD

QUELQUES BONNES NOUVELLES

La plupart d'entre nous avons reçu du Département des Finances les calculs de nos nouveaux traitements. Seules, un certain nombre d'institutrices mariées et d'autres « cas spéciaux » ne connaissent pas encore exactement leur « revalorisation ». Nous demandons à ces derniers de faire preuve d'un peu de patience et félicitons l'Office du personnel pour sa célérité.

Le Comité central est heureux d'annoncer aux membres du corps enseignant primaire que — à quelques exceptions près — ils recevront leur amélioration de traitement **avant la fin du mois d'octobre !**

Le cas des institutrices mariées — que nous défendions depuis des années — est aussi réglé à la satisfaction des intéressées. En effet, pour la première fois, celles-ci toucheront un salaire légal de célibataire, sans réduction aucune et sans tenir compte du gain du mari. Là encore, nous avons tout lieu de nous réjouir. La S. P. V. exprime sa gratitude à M. le conseiller d'Etat Sollberger pour sa bienveillance et sa compréhension à notre égard.

Une ombre cependant à ce beau tableau... C'est le sort qui est fait à nos collègues de plus de 55 ans. En application de la loi sur les retraites, ces derniers sont tenus de payer — en plus de la cotisation de rappel de 92 1/2 % à laquelle nous sommes tous soumis — une « réserve mathématique » assez élevée. Notons toutefois qu'il est possible de payer cette somme par mensualités, **même après la mise à la retraite**. Si l'augmentation de la pension ainsi obtenue en vaut la peine, il peut être intéressant d'accepter ce mode de paiement... à condition de vivre plus de dix ans après la cessation des fonctions ! Le point 3 de la feuille qu'ont reçue les « plus de 55 ans » permet d'ailleurs toutes sortes de combinaisons qui seront toutes étudiées — nous en avons reçu l'assurance — avec la plus grande bienveillance.

E. B.

DEUX NOMINATIONS

Notre collègue **Jean Savary**, maître primaire supérieur à Pully vient d'être nommé Directeur des Ecoles de ce « village ». La S. P. V. le félicite chaleureusement pour cette flatteuse promotion, lui souhaite bon courage et succès dans ses nouvelles fonctions. Elle espère vivement continuer à le compter au nombre de ses fidèles membres actifs, nos écoles primaires et surtout les classes primaires supérieures ayant toujours trouvé en lui un ferme défenseur.

Louis Monnet, instituteur à Montreux, vient d'être appelé par la Municipalité des Planches aux fonctions de Secrétaire municipal. Nul doute qu'il apportera dans son nouveau travail la conscience et la compétence dont il a fait preuve comme maître d'école. L. Monnet était le suppléant de notre délégué permanent à la « Fédération » et à la Commission paritaire. A ce titre, il a rendu de grands services à notre association, nous l'en remercions ici en lui souhaitant beaucoup de satisfactions dans sa nouvelle tâche. Etant nommé à titre provisoire, il restera, pour l'instant, membre de la S. P. V.

E. B.

ASSOCIATION VAUDOISE DES DIRECTEURS DE CHANT. — RAPPEL

Mercredi 26 octobre, dès 8 h. 45, à l'Ecole Normale. Invitation à tous les collègues directeurs. Voir détails du programme dans le « Bulletin » de samedi dernier.

VISITE DE LA « GENERAL MOTORS » A BIENNE

Mercredi 26 octobre, organisée par la S. V. T. M. et R. S. Voir « Bulletin » No 35 (p. 743) et No 37 (p. 786).

JOURNÉE VAUDOISE DE L'ENFANCE

C'est donc aujourd'hui qu'a lieu cette manifestation de bienfaisance au profit du « Secrétariat vaudois pour la protection de l'enfance ».

Rappelons que le Comité de patronage comprend une vingtaine de personnalités vaudoises dont M. Paul Chaudet, conseiller fédéral, les présidents du Tribunal fédéral, du Grand Conseil et du Conseil d'Etat... et notre président de la S. P. V.

Programme de l'après-midi :

Casino de Montbenon :

12 h. Lunch.
14 h. Vente, attractions pour les enfants.
15 h. Proclamation des résultats du concours de dessins d'enfants.
15 h. 30 Thé.

Lausanne-Palace :

15 h. Bridge.
18 h. Bar, buffet froid.
21 h. Bal : Orchestre
Géo Voumard

Vous tous, collègues qui serez à Lausanne cet après-midi, venez si possible témoigner votre attachement à la cause de l'enfance.

E. B.

« LE BOIS CHARMANT »

par Isabelle Jaccard. Une deuxième édition de ce volume vient de paraître. Vous le trouverez de nouveau en librairie. Ce livre répondant si bien à l'imagination enfantine est un précieux instrument pour toutes celles qui tiennent à se renouveler en ce qui concerne les histoires à conter aux petits et veulent leur accorder la fraîcheur et la spontanéité qu'ils exigent.

Ce joli ouvrage pourrait être aussi — par exemple — un cadeau apprécié.

M. S.

NOUS AVONS REÇU...

... deux exemplaires de la revue « Pour l'Art » (Nos 43 et 44). Sommaires des textes consacrés à l'art, des pensées, des poèmes, des biographies d'artistes, de belles reproductions de tableaux, d'estampes japonaises, de vitraux modernes, etc.

~

... **L'école primaire**, organe de la Société valaisanne d'Education. Fidèle reflet des préoccupations de nos collègues du Valais romand, il contient, en plus de la partie corporative, des exercices de lecture, des fiches de travail, etc.

~

... le **Bulletin romand des Auberges de la Jeunesse**, consacré à une étude sur les A. J. en Allemagne et surtout à un magnifique projet d'auberge de jeunesse à Lausanne, projet en voie de réalisation, puisque les crédits ont été votés par le Conseil communal (200 000 fr.) et le Grand Conseil (100 000 fr.).

**TRAITEMENT D'UN RÉGENT VAUDOIS
au moment où le pays de Vaud allait entrer dans la Confédération**

Dans le « Registre des procès-verbaux des assemblées de commune et de la municipalité de La Praz », que j'ai pu consulter grâce à l'obligeance de M. le syndic Fernand Lyon, frère d'un instituteur lausannois, j'ai trouvé le texte suivant, qui m'a paru particulièrement intéressant à un moment où il est beaucoup question de traitement du corps enseignant et de sa situation sociale. Je le transcris tel que je l'ai lu :

« 26 juillet 1802.

LIBERTÉ

ÉGALITÉ

Il a été convenu entre les citoyens François-Louis Falquet, agent national, Jean-Abram De la Crétaz, président municipal, et Jean-Jacques Tissot, Pasteur, d'après un arrêté pris en assemblée générale de commune le 19 juillet 1802, il a été convenu que celui qui desservirait la Régence de la commune de la Praz jouirait des avantages suivants savoir : le logement tel qu'il est et a été de tout temps. Il jouira du jardin qui est près du cimetière. Il lui sera marqué du bois dans les forêts communales pour son afouage et échauffer en hiver la chambre de l'école. Il fera exploiter ce bois à ses frais. Il aura par le sort une parcelle de bois pour feuillet comme les autres comuniers. Il pourra mettre sur les pâturages communaux comme les autres comuniers le menu bétail qu'il aura hiverné. Il recevra de plus dix huit quarterons de blé soit méssel * bon et recevable et dix huit quarterons d'orge de même, et en argent huitante florins de 4 batz pièce, le tout sous la condition de tenir des écoles pour l'instruction de la jeunesse dès la St. Martin jusqu'à Pâques depuis huit heures jusqu'à onze avant midi et depuis une jusqu'à environ quatre après midi. Dès le Nouvel-An jusqu'à Pâques il fera des écoles la veillée depuis six jusqu'à huit heures du soir pour les plus avancés des enfants de l'école lesquels fourniront la lumière pour cela. Dès Pâques à la St. Martin il fera les écoles aux mêmes heures, la tiendra proportionnellement aux enfants qui y viendront. Il jouira de trois semaines de congés pendant le temps des moissons. Chaque samedi il ne fera qu'une école avant midi dès Pâques au 1er Septembre. Il fera des écoles le Dimanche pour les plus avancés des enfants. Enfin il aura soin de conduire l'horloge du village et de sonner la cloche à midi chaque jour. Le Régent doit faire chaque Dimanche la prière publique dans l'Eglise du Village et chaque mardi et jeudi de même. »

« Il a été de plus dit que si le Régent sert à contentement général, la commune pourrait, sans y être obligée, lui accorder une gratification selon les circonstances quelque peu de terrain à cultiver. »

« Le présent règlement sera inscrit sur les registres de commune pour copie conforme à l'original qui est signé des citoyens François-Louis Flaquet agent National, Jean-Abram De la Crétaz, François De la Crétaz et Jean-Jacques Tissot, pasteur. »

« Copie sur le présent livre fidèlement le 29 août 1802, comme l'atteste :

F. De la Crétaz Secrétaire. »

Chacun sait qu'à cette époque, il y avait encore des loups dans les

* *méssel*, *messel*, ou *métel* = *méteil*, mélange de froment et se seigle.

forêts de notre pays, et que l'on devait organiser des battues et promettre des récompenses. Mais sait-on qu'il y avait encore des ours? Le texte que voici montre bien qu'on redoutait d'en voir sortir un de l'ombre d'un gogant ou de se trouver nez à nez avec une grosse bête au détour d'un chemin...

« Romainmôtier le 3 novembre 1803.

Le juge de Paix à la Municipalité de la Praz

Citoyens

Devons aviser que le Petit Conseil a décidé dans sa séance du 26 octobre dernier :

1. ...

2. Que la finance d'usage pour un loup tué qui jadis se retirait par Baillage le sera désormais par tiers dans les trois cercles les plus voisins de l'endroit où l'animal aura été tué. Les Juges de Paix fixeront dans leurs cercles respectifs les quantités proportionnelles de chaque commune.

3. Il a de plus arrêté que la récompense allouée pour un ours tué sera désormais de 40.— francs.

Vous aurez soin de vous conformer aux décisions ci-dessus quand l'occasion se présentera.

Salut et considération.

Perreaud, Juge de Paix. »

P.c.c. : *Pierre Chessex.*

GENÈVE

UIG — AGMEP

Les cours de gymnastique organisés par l'Association genevoise des maîtres d'éducation physique ont repris le 11 octobre dernier.

Mme Moret donne le cours des dames à l'Ecole Supérieure (rue Necker) et M. Hertig donne celui des messieurs à l'Ecole du Mail.

L'un et l'autre ont lieu le *mardi de 17 à 18 heures.*

U. A. E. E. — CHANGEMENTS AU COMITÉ

Mlle Schnyder, appelée aux fonctions d'inspectrice, quitte la présidence de l'U. A. E. E.

Mme Meyer de Stadelhofen, jusqu'alors bulletinière, la remplace. (Adresse : 23, av. Beau-Séjour. Tél. 36 53 26.)

Notre nouvelle bulletinière : Mme Camille Gremaud. (Adresse : 9, boulevard du Pont d'Arve. Tél. 25 95 21.)

Nous prions nos membres et ceux des autres associations de prendre bonne note de ces différents changements.

M. M. S.

SOCIÉTÉ GENEVOISE DE TRAVAIL MANUEL

Cours de décoration en feuilles de métal mince pour la table et l'arbre de Noël

Direction : Mlle Schwindt.

Les lundis 7, 14, 21 novembre 1955 ; de 17 à 18 h. 30.

Ecole du Grütli, salle 29.

Prix du cours : 3 fr. pour les membres ; 5 fr. pour les non-membres.

Fournitures 5 fr. environ. Apporter un rapporteur.

Inscriptions : M. P. Bonard, 10, quai de l'Ecole de Médecine.

Téléphone 25 34 76, jusqu'au 31 octobre.

NEUCHÂTEL

CARTEL

L'Assemblée des délégués du Cartel a été convoquée le 13 octobre pour examiner tous les problèmes en suspens. Elle a décidé de soumettre les plus urgents à l'étude des sections et se réunira à nouveau prochainement pour prendre connaissance des desiderata de celui-ci puis en tirer les directives qui détermineront la ligne de conduite du Cartel.

Elle a discuté, en outre, des moyens propres à créer un lien plus étroit entre les différents groupements de la V. P. O.D. dans notre canton.

Elle a enregistré avec une très grande satisfaction l'accession au Comité directeur romand V. P. O.D. du distingué président du Cartel, M. Luc de Meuron, professeur, qui saura, personne n'en doutera, mettre toute son énergie et sa vive intelligence au service de tous sur ce plan plus élevé encore, pour la cause qu'il a déjà si vaillamment défendue jusqu'ici. Nous l'en félicitons chaudement et nous en réjouissons.

W. G.

COURS DE LA SOCIÉTÉ NEUCHÂTELOISE DE TRAVAIL MANUEL
ET DE RÉFORME SCOLAIRE

La S. N. T. M. et R. S. organise :

- A) **Un cours de vannerie** (travail du rotin) pour débutants. Ce cours aura lieu simultanément à Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds, en 4 à 5 soirées, le vendredi à partir du **4 novembre**.
- B) **Un cours de confection de transparents** destiné aux membres du corps enseignant des degrés inférieur et moyen. Ce cours aura lieu à Neuchâtel les mercredis après-midi **9 et 16 novembre**.

Finances. Vannerie : Membres de la Société 8 fr. ; non-membres 15 fr.

Transparents : Membres de la société 4 fr. ; non-membres 8 fr., à verser à W. Galland, chemin des Pavés 19, Neuchâtel, compte de chèques postaux IV. 3414 **jusqu'au 25 octobre**. Ce versement tiendra lieu d'inscription.

Les frais de déplacement sont à la charge des participants pour le cours de vannerie ; ils seront remboursés pour le cours de transparents. Une convocation plus détaillée parviendra aux intéressés.

Seuls, les cours qui réuniront le minimum de douze inscriptions seront donnés.

W. G.

S. N. T. M. ET R. S. — RAPPEL

Mercredi 26 octobre, à 14 h. 30, Maison de la Paix, Neuchâtel, réunion des collègues du degré moyen, convoqués par la *Commission d'études du français*.

JURA BERNOIS

ASSOCIATION JURASSIENNE DES MAÎTRES DE GYMNASTIQUE

Cours de gymnastique pour filles, à Delémont, les samedis 5 et 12 novembre 1955, de 0800 h. à 1700 h. Vos frais de déplacement vous seront remboursés et vous toucherez une indemnité journalière de 6 fr.

à la fin du cours. Veuillez demander les formules d'inscription à Henri Girod, **Tramelan**. Tél. (032) 9 35 58.

La commission technique.

COMMUNIQUÉ

UN CONCOURS INTÉRESSANT

C'est celui du Calendrier-Concours de l'Entraide aux Jeunes par le Travail puisqu'en 1955 il a reçu 1053 réponses, chiffre battant tous les records des précédents concours ; 869 réponses étant justes, un tirage au sort a désigné les gagnants. Voici les noms des cinq premiers dans chaque catégorie. Les autres concurrents ayant envoyé des réponses justes, recevront un prix de consolation.

Adultes : Mlle Jeanne Sauthier, Monthey ; M. Charles Glauser, La Chaux-de-Fonds ; Mme Yvette Krieg, Delémont ; Mlle Micheline Cattin, Neuchâtel ; Mme C. Jaccard, Genève.

Enfants : Classe mx 3c II, Collège de Beaulieu, Lausanne ; Luc Guinand, Genève ; Jacques Dallinges, Villeneuve (Vaud) ; Marianne Hirsiger, Lausanne ; François Barras, Fribourg.

Le Calendrier-Concours de l'Entraide aux Jeunes par le Travail 1956 est aussi doté d'un intéressant concours. Sa présentation élégante et son utilité (calendrier bloc-notes) ont grand succès. Tant mieux, car le Calendrier Concours de l'Entraide aux Jeunes par le Travail, vendu actuellement dans toute la Suisse romande, est le seul destiné à faciliter la formation professionnelle des handicapés.

Au VILLAGE D'ENFANTS PESTALOZZI A TROGEN, le poste de **maître ou maîtresse**

pour l'enseignement à l'école secondaire

section mathématiques-sciences naturelles, éventuellement langues-histoire

sera vacant à Pâques 1956. Les personnes intéressées qui possèdent le diplôme cantonal de maître primaire supérieur, de maître secondaire, ou autres certificats équivalents, titulaires de plusieurs années d'expérience dans l'enseignement ou d'un séjour à l'étranger, sont priées de poser leur candidature et de joindre un curriculum vitæ écrit de leur main et des copies de certificats ainsi qu'une attestation médicale.

On exige une connaissance parfaite de la langue allemande, on demande de bonnes connaissances en français et anglais. Salaire à convenir. Ce poste offrira à un instituteur qualifié des possibilités intéressantes sous tous rapports (voir article dans ce journal).

MODÈLES RÉDUITS



**BATEAUX - AVIONS
AUTOS**

Moteurs - Accessoires
OUTILLAGE

chez



22-24 St-Laurent

LAUSANNE

Partie pédagogique

INTÉRESSANTE POSSIBILITÉ DE TRAVAIL AU VILLAGE PESTALOZZI

Le poste de maître des classes secondaires (Sekundarschule) sera vacant au printemps 1956 à l'école internationale du Village Pestalozzi (voir annonce dans le présent numéro).

Afin de renseigner ceux que cela pourrait intéresser, nous allons donner quelques indications sur les buts du Village et de son école :

Le Village d'Enfants abrite actuellement 200 enfants environ venant de France, d'Autriche, d'Allemagne, d'Italie, de Finlande, de Grèce, d'Angleterre et de Suisse. Les enfants y sont recueillis pour y être élevés pendant plusieurs années. La plupart sont orphelins de père et de mère et sont en âge scolaire. Le Village se compose de dix-huit bâtiments ; les enfants, groupés par nationalités en occupent douze. Les groupes français, italien, grec et anglais ont chacun deux maisons, tandis que les petits Allemands, Autrichiens, Finlandais et Suisses en ont respectivement une à leur disposition. Chaque maison abrite de 16 à 18 enfants d'âges divers ; autant que possible le nombre des filles et celui des garçons s'équilibre. Chaque groupe est confié à trois ou quatre éducateurs du même pays que les enfants : un couple de « parents » et 1-2 aides.

Le but premier du Village est d'aider l'enfance malheureuse et de faire du Village un lieu de rencontre de différentes nationalités, religions et langues, un centre de collaboration et de compréhension entre les hommes.

Les buts pédagogiques sont les suivants :

- Garantir l'existence matérielle et le développement spirituel et intellectuel des enfants dont l'éducation nous est confiée, au moins jusqu'à ce qu'ils aient terminé l'école primaire, si possible jusqu'à ce qu'ils aient achevé un apprentissage ou des études spéciales. Puis, lorsqu'ils retournent dans leur pays, veiller à ce qu'ils y trouvent un milieu conforme à leurs besoins et à leurs capacités.
- Créer une atmosphère familiale dans chaque maison d'enfants, tout en y cultivant les traditions nationales (langue, culture, confession).
- Fonder une communauté d'enfants et d'adultes dans un esprit de tolérance, de respect d'autrui, de solidarité et d'assistance mutuelle.
- Profiter des conditions exceptionnelles du Village, où des éducateurs venus de différents pays collaborent quotidiennement à une œuvre commune, et dont les expériences et observations pédagogiques pourront constituer un apport à la solution des problèmes contemporains.
- Eveiller et soutenir les efforts en faveur de la paix.

Pendant les six premières années, les enfants suivent les cours de l'école primaire selon les programmes scolaires de leurs pays respectifs. Ces cours leur sont donnés dans leur langue maternelle par le père de famille, instituteur diplômé. Alors qu'en principe dans les maisons d'enfants les matinées sont réservées aux travaux scolaires, les après-midis sont consacrés à des cours « internationaux » adaptés à l'âge des enfants et à leurs intérêts. Ces cours, ouverts aux enfants de toutes les

nationalités représentées au Village, comprennent trois matières : culture physique, arts, travaux manuels.

C'est pendant les années de l'école primaire que l'enfant se familiarise avec la première langue étrangère (généralement l'allemand, langue officielle du Village). A l'école secondaire il entreprendra l'étude de la seconde langue étrangère.

Après six ans d'école primaire, l'élève est dirigé sur une des deux sections de l'École Secondaire internationale (section pratique et section secondaire supérieure) où il suit un cycle complet d'enseignement d'une durée de trois ans. Les élèves peuvent alors entrer directement dans une école technique ou de commerce. Ils ont, en outre, la possibilité de passer au Collège de Trogen qui mène à la maturité.

L'un des principaux buts du Village est donc de réunir enfants et adultes de différentes nations et de leur permettre de vivre dans un cadre international. L'école secondaire du Village Pestalozzi offre une possibilité magnifique de pratiquer l'entente internationale. C'est pourquoi on aimerait confier la direction de ces classes à un éducateur ou à une éducatrice qui ait, si possible, quelque expérience de l'enseignement à l'étranger, mais qui soit surtout ouvert à toutes les questions que pose une meilleure compréhension entre peuples.

Sous la conduite d'un maître possédant un sens profond de la tolérance et appliquant les méthodes modernes d'éducation, notre école secondaire pourra remplir son but et devenir le couronnement de l'œuvre éducatrice de notre Village d'enfants.

Ajoutons encore qu'en recherchant un éducateur particulièrement qualifié, la direction du Village est parfaitement consciente qu'elle doit lui offrir une situation matérielle convenable, ainsi que des possibilités de travail lui permettant un enrichissement pédagogique et intellectuel.

ÉLOCUTION ET VOCABULAIRE AU DEGRÉ INFÉRIEUR

A L'ÉPICERIE

Matériel : *Au tableau noir, le dessin en perspective de l'intérieur d'une épicerie (qui tient tout le tableau).*

Sur la table, les divers produits alimentaires d'une épicerie d'enfant. Une balance, une pelle, des sacs en papier, de la monnaie.

Mise en train : *Les enfants sont assis en demi-cercle autour de la table. Découvrir le tableau.*

Où sommes-nous ?

Nous sommes dans une épicerie.

A quoi le voyez-vous ?

Il y a beaucoup de rayons ; il y a toutes sortes de marchandises, une balance, une caisse enregistreuse.

Comment sont ces rayons ?

Ils sont bien garnis.

Qu'est-ce qui les garnit ?

La marchandise.

Nous pouvons donc dire ?

Les rayons sont garnis de marchandises.

Quand il y a beaucoup de marchandises, comme ici, que peut-on dire ?	Il y a du choix. Il y a grand choix.
Que fait-on, dans une épicerie ?	Dans une épicerie on achète et on vend.
Qui vend ?	La vendeuse, la marchande.
La marchande d'une épicerie a un nom particulier. Comment s'appelle-t-elle ?	C'est l'épicière.
Et si c'est un marchand ?	C'est un épicier.
Qui achète ?	Les acheteurs, les clients.
Si c'est une dame, comment s'appelle-t-elle ?	Une acheteuse, une cliente.
Redites ce que fait l'épicière et ce que fait l'acheteuse.	L'épicière vend, l'acheteuse achète.
Qu'est-ce que c'est qu'une épicerie ?	Une épicerie, c'est un magasin.
Qui trouve un autre mot pour magasin ?	Un commerce.
Quel est le métier de celui qui tient un commerce ?	Commerçant !
Quelle sorte de choses vend-on dans une épicerie ?	On y vend des choses qui se mangent.
Seulement celles qui se mangent ?	Aussi celles qui se boivent !
Comment appelle-t-on ce qui se mange et se boit ?	C'est de la nourriture.
C'est juste. Mais il y a encore un autre nom ?	Ce sont des aliments.
A cause de cela, on appelle une épicerie un magasin de quoi ?	D'alimentation.
Répetons cela :	Une épicerie, c'est un magasin d'alimentation.
Quels sont les aliments que l'on trouve dans une épicerie ?	(Énumération des différents produits.)
Tous ces produits sont-ils présentés de la même façon ?	Non, ils ne sont pas tous présentés de la même façon.
Qu'est-ce qui n'est pas pareil ?	Ce qui les entoure, ce qui les enveloppe, la boîte dans laquelle ils sont.
Comment appelle-t-on ce qui enveloppe un produit ?	C'est l'emballage.
Nous dirons donc de ces produits ?	Ils n'ont pas tous le même emballage.

Ou encore ?

Dites-moi des formes d'emballage, en spécifiant toujours ce qu'il contient.

(Montrer éventuellement les produits factices qui sont sur la table, pour suggérer les expressions.)

Comment vend-on les produits de lessive ?

Et la confiture ?

Dans quoi sont placées les pommes de terre ?

Et les fruits et légumes ?

Est-ce que tous les produits sont emballés à l'avance ?

Si je demande par exemple du café à l'épicière, que va-t-elle me dire ?

Que doit-elle donc connaître pour pouvoir me servir ?

C'est-à-dire ?

Quel poids puis-je demander ?

Si j'achète du lait, combien en demanderai-je ?

Et de la crème, savez-vous combien on en achète à la fois ?

J'ai demandé du café à la marchande. Que va-t-elle faire ?

Que fait-elle en premier ?

Avec quoi le prend-elle ?

Ne peut-on pas dire cela autrement ? quand on prend avec une pelle, que fait-on ?

Ils ne sont pas tous emballés de la même façon.

Une plaque de chocolat.

Une plaque de beurre.

Une boîte de conserve.

Une boîte de fromage.

Une bouteille d'huile.

Une bouteille de cidre.

Un morceau de savon.

Un tube de moutarde.

Un tube de purée de tomate.

Un cornet de bonbons.

Un cornet (sac) de farine.

On les vend en paquet.

Dans un verre.

Elles sont placées dans une caisse.

Dans des cageots.

Non.

Combien en voulez-vous ?

Elle doit connaître combien vous en voulez.

Quel poids vous désirez.

Un kilo, une livre, une demi-livre, un quart, 100 grammes, 250 grammes.

Un litre, un demi-litre.

Un déci, deux décis, trois décis.

Elle va vous servir.

Elle prend le café.

Avec une pelle.

On puise.

La marchande a puisé du café. Que fait-elle ensuite ?	Elle le met dans un cornet. Elle le verse dans un cornet.
Chez nous, on dit un cornet. Mais on devrait dire : un sac. La marchande verse le café dans un sac.	
Que fait-elle ensuite pour me donner le poids que j'ai demandé ?	Elle pèse le café.
Sur quoi le pèse-t-elle ?	Elle le pèse sur la balance.
Met-elle tout de suite la bonne quantité ?	Non.
S'il y en a plus que le poids, que dira-t-on ?	Il y en a trop.
Et s'il y en a moins que le poids ?	Il n'y en a pas assez.
S'il y en a trop, que fait la marchande ?	Elle en renlève.
Et s'il n'y en a pas assez ?	Elle en remet, elle en rajoute.
Parfois, elle laisse ce qu'il y a en trop. Que dit-on qu'il y a ?	Il y a bon poids, bonne mesure.
Les achats terminés, que reste-t-il à faire ?	Il faut payer.
Pour payer, que doit-on connaître ?	Il faut connaître le prix de la marchandise, ce qu'elle coûte.
La marchande écrit la liste des achats et leur prix. Comment cela s'appelle-t-il ?	La facture, la note.
Si l'acheteuse trouve qu'elle doit payer beaucoup, que dira-t-elle ?	C'est cher.
Si au contraire, elle paie moins qu'elle ne pensait, que dit-elle ?	Ce n'est pas cher. C'est bon marché.
Maman a payé. Que fait-elle de sa marchandise ?	Elle met sa marchandise dans un panier, dans un sac, dans un filet à provisions.
Où maman a-t-elle été ?	Maman a été à l'épicerie.
Qu'y a-t-elle fait ?	Elle y a fait des achats, des emplettes, des provisions.

Chant : L'épicier de mon quartier, de « Miniatures ».

Exercice récapitulatif

Comment sont les rayons de l'épicerie ?	Ils sont bien garnis.
De quoi sont-ils garnis ?	Ils sont garnis de marchandise.
Que dit-on quand il y a beaucoup de choix dans une épicerie ?	Il y a du choix. Il y a grand choix.
Quelle sorte de marchandise vend-on à l'épicerie ?	On y vend de la nourriture, des aliments.
Quelle sorte de magasin est une épicerie ?	C'est un magasin d'alimentation.
Comment s'appelle ce qui entoure une marchandise ?	L'emballage.
On dit :	
Une plaque...	... de chocolat
une boîte...	... de conserve
un tube...	... de lait condensé
une bouteille...	... de vin
un morceau...	... de savon
un cornet...	... de bonbon
un paquet...	... de lessive
un verre...	... de confiture
une caisse...	... de pommes de terre
Que fait la marchande quand elle donne la marchandise à l'acheteuse ?	Elle la sert.
Que doit-elle connaître, pour la servir ?	Elle doit connaître le poids.
Si elle met un peu plus que le poids, que fait-elle ?	Elle fait bon poids, bonne mesure.
Que doit connaître l'acheteuse pour payer ses achats ?	Elle doit connaître le prix des marchandises.
Si ce prix lui paraît trop fort, que dit-elle ?	C'est cher.
Et s'il ne lui paraît pas fort ?	C'est bon marché.
Qu'est-ce que maman a été faire à l'épicerie ?	Elle a été faire ses achats, ses emplettes, ses provisions.

F. Schnyder.

TEXTES**L'ÉTANG**

Il paraîtra sans doute étrange qu'une fermière observe de cette façon ce qui l'entoure. Mais, quand on vit dans une maison qu'on n'aime pas, on regarde beaucoup plus souvent par la fenêtre que quand on se plaît chez soi.

Je descendis vers l'étang pour cueillir des lianes dont je voulais faire des balais. Un léger bouillonnement commençait à troubler les eaux près d'un endroit aimé des libellules. Nous leur avons donné le nom de « lunes-de-vipère », car on disait que si l'un de ces serpents se cachait dans l'herbe, la lune de vipère planait au-dessous pour signaler le danger. Nous appelions une espèce toute bleue « le martin-pêcheur » ; une autre, dont le corps était très mince, portait celui d'« aiguille à repriser ».

Mère avait l'habitude de dire à mon frère que, s'il baguenaudait ou faisait quelque sottise, le diable se servirait des libellules pour lui coudre les oreilles ! Mais je n'avais jamais pu croire que le diable eût le moindre pouvoir sur une aussi jolie créature qu'une libellule.

C'était le meilleur moment pour notre étang. Dand les chaudes après-midi toutes paisibles, l'eau paraissait bleu clair et tranquille. Tout autour se dressaient les grands arbres dont les épaisses frondaisons d'un beau vert demeuraient immobiles, comme touchées par une baguette magique et allongeaient dans l'étang leurs ombres colorées, si bien que, vers le milieu, les cimes se rejoignaient presque entièrement. De tous côtés, les appels des oiseaux qui n'avaient pas fini de chanter s'envolaient par-dessus l'eau, et le calme était si parfait que ces chants légers, qui n'étaient bien souvent que ceux des roitelets et des rouges-gorges se faisaient entendre à travers toute la longueur de l'étang.

Une douce brise vous tournait un peu la tête.

Sur les berges s'élevaient les grands joncs dont les fortes têtes de peluche brune me rappelaient un manteau de velours.

A l'intérieur du cercle de roseaux était le cercle des nénuphars et c'était, en cette saison, le plus beau spectacle qu'on pût voir.

Adapté de « Sarn », de Mary Webbs.

LE MONT SAINT-MICHEL

Le soleil venait de disparaître et, sur l'horizon encore flamboyant, se dessinait le profil de ce fantastique rocher qui porte sur son sommet un fantastique monument. Dès l'aurore, j'allai vers lui ; la mer était basse comme la veille au soir, et je regardais se dresser devant moi, à mesure que j'approchais d'elle, la surprenante abbaye. Après plusieurs heures de marche, j'atteignis l'énorme bloc de pierres qui porte la petite cité dominée par la grande église. Ayant gravi la rue étroite et rapide, j'entrai dans la plus admirable demeure gothique construite par Dieu sur la terre, vaste comme une ville, pleine de salles basses, écrasées sous des voûtes et de hautes galeries que soutiennent de frêles colonnes. J'entrai dans ce gigantesque bijou de granit aussi léger qu'une dentelle, couvert de tours, de sveltes clochetons où montent des escaliers tordus, qui lancent dans le ciel noir des nuits, leur tête bizarre hérissée de chimères, de diables, de bêtes fantastiques, de fleurs monstrueuses, et reliés l'un à l'autre par de fines arches ouvragées.

Guy de Maupassant.

L'AUTOMOBILE

Nous avons eu notre automobile, mais il ne fut pas question de choisir la marque et de discuter ses mérites. C'était une voiture d'occasion, déjà démodée, quand nous l'achetâmes. Elle n'avait pas de volant, mais une manette de direction. Ses pneus n'étaient pas pneumatiques, mais des boudins de caoutchouc durs comme des jantes de bois. Elle allait d'un train d'enfer en descente, roulait tant bien que mal sur le plat, mais se refusait à monter les côtes. Je me revois la poussant de l'épaule dans un raidillon, au milieu des tourbillons de fumée qu'elle laissait derrière elle. Elle nous servit de jouet pendant quelques mois, puis mon père la revendit à un marchand de ferraille et se contenta d'une moto.

Cette automobile, dont je vois encore le double baquet, la peinture verte et les hautes roues à rayons de bois, tient pourtant moins de place, dans mes souvenirs, que d'autres objets que je n'ai pu voir qu'en rêve. Elle a même l'air d'un jouet d'enfant à côté de l'ombre d'un cèdre que je n'ai jamais vu, mais sous lequel j'ai passé des jours et des crépuscules enchantés.

A. Chanson.

SOUVENIR D'ENFANCE

Un jour que j'étais plus insupportable que d'habitude, sautant, dansant, brûlant quatre ou cinq fois le chemin, raclant des pieds et faisant des bruits de bouche, tante Sarah proposa à grand-mère d'entrer dans son magasin boire une dernière tasse de café.

— Ça fera du bien à ce petit, dit-elle.

— A ce petit ? répondit grand-mère. Vous n'y pensez pas ! Il aurait plutôt besoin d'une douche.

— Eh bien, la fontaine n'est pas loin. On l'y trempera, s'il ne reste pas tranquille !

On voulait me tremper dans la fontaine ? Me donner une douche froide ? On croyait me faire peur, avec ces menaces ? On allait bien voir ! L'eau de la fontaine d'Isis est glacée. La vasque du Griffon est profonde... D'un seul coup, je m'étais jeté dedans, sans que grand-mère ait eu le temps de comprendre ce que je faisais.

Je me souviens du tombeau glacé qui se referma sur ma tête. Mon souffle se flétrit comme une fleur sous la neige. Tout se suspendit en moi et je perdis conscience en me disant : — Imbécile.

Il fallut un long moment pour me retrouver. Je me réveillai chez le pharmacien, moulu, rompu, crispé, mais avec de l'ambroisie plein la bouche.

— Le petit fou ! disait M. Chante, les yeux déformés par ses épaisses lunettes. « Le petit fou ! » répétait-il en me versant une autre rasade de cordial. Il n'a pas eu le temps d'être asphyxié, ni d'avoir une congestion, mais il peut nous faire une pneumonie.

— C'est rudement bon ! disais-je en lampant le verre d'un trait.

Ma tête tournait. Le bocal rouge et le bocal vert de la vitrine tremblotaient devant mes yeux et ne se séparaient plus l'un de l'autre.

— Couvrez-le bien ! répétait le pharmacien, en me versant encore à boire, sans y prendre garde. Couvrez-le bien et allez vite le coucher. Faites-lui la réaction... Rien ne vaut la bonne sueur de nos grand-mères...

Un bol de vin chaud, édredon et couvertures. Que ça coule de partout. Il s'en tirera peut-être avec une bonne bronchite.

— C'est rudement bon ! disais-je, M. Chante en vert et grand-mère en rouge.

Je n'eus pas de congestion, ni de pneumonie, ni de bronchite, ni même de rhume. Mais, pour la première fois, je fus ivre, ivre d'avoir bu mes premiers verres d'alcool, ivre, surtout d'avoir retrouvé la vie.

(*Le chiffre de nos jours.*)

André Chamson.

PROBLÈMES

Admission à l'Ecole Normale de Porrentruy en 1952

1. On a deux terrains carrés valant 100 fr. l'are. Le plus grand vaut 324 fr. de plus que le petit. Le périmètre du petit a 36 m. de moins que le périmètre du grand. Trouver la superficie de chaque terrain.

2. Une source dont le débit est constant s'écoule dans un puits de mine, et des pompes le vident toutes les fois que l'eau, arrivant à une hauteur déterminée, commence à gêner les travaux. Une première fois les pompes, qui enlèvent 40 hl d'eau à l'heure, ont vidé le puits en 48 h ; une deuxième fois, elles l'ont vidé en 36 h, leur débit étant de 50 hl. Quel est le débit de la source ?

3. Un marchand achète du drap qu'il revend en gagnant 7 % du prix d'achat. S'il avait vendu ce drap en gagnant 7 % sur le prix de vente, son bénéfice eût été plus grand de 49 francs. A quel prix le négociant avait-il acheté ce drap ?

4. Une grand-mère a 63 ans ; ses 4 petits-enfants ont respectivement 15, 9, 8 et 4 ans. Dans combien d'années l'âge de la grand-mère sera-t-il égal à la somme des âges de tous ses petits-enfants ?

5. Un piéton et un cycliste sont distants de 32 km. Ils partent en même temps et vont à la rencontre l'un de l'autre. Le premier fait 5 km à l'heure, et le deuxième 15 km. Quelle longueur de route aura faite le piéton quand il sera à égale distance de son point de départ et du cycliste ?

6. Un fabricant de cravates a un lot de 450 pièces qu'il vend aux prix de 3 fr. 50 et 2 fr. 75. Il cède le tout pour la somme de 1368 fr., ayant fait la concession de donner 25 cravates pour deux douzaines. On demande combien il y avait de cravates de chaque prix.

Solutions

N° 1. 100 fr. l'are = 1 fr. le m².

Différence les deux surfaces : 324 fr. : 1 fr. = 324 m².

Cette différence se compose de deux rectangles égaux de 9 m de large et d'un carré de 9 m² × 9 = 81 m².

Surface de chaque rectangle $\frac{324 - 81}{2} = 121,5 \text{ m}^2$.

Mesure du côté du petit carré : $\frac{121,5}{9} = 13,5 \text{ m}$.

Mesure du côté du grand carré : $13,5 \text{ m} + 9 \text{ m} = 22,5 \text{ m}$.

Surface du grand carré : $22,5 \text{ m}^2 \times 22,5 = 506,25 \text{ m}^2$.

Surface du petit carré : $13,5 \text{ m}^2 \times 13,5 = 182,25 \text{ m}^2$.

Différence 324 m²

Vérification :

Périmètre du grand carré : $4 \times 22,5 \text{ m} = 90 \text{ m}$.

Périmètre du petit carré : $4 \times 13,5 \text{ m} = 54 \text{ m}$.

Différence 36 m

N° 2. La 1^{re} fois en 48 h les pompes enlèvent $48 \times 40 \text{ hl} = 1920 \text{ hl}$.

La 2^e fois, en 36 h les pompes enlèvent $36 \times 50 \text{ hl} = 1800 \text{ hl}$.

Différence 120 hl

Cette différence représente ce que la source a débité en 48 h — 36 h soit en 12 h ; en 1 h, elle débite donc $120 \text{ hl} : 12 = 10 \text{ hl}$.

en 48 h, elle débite $48 \times 10 \text{ hl} = 480 \text{ hl}$.

Le puits contient $1920 \text{ hl} - 480 \text{ hl} = 1440 \text{ hl}$.

Vérification : la 2^e fois

en 36 h, la source débite $36 \times 10 \text{ hl} = 360 \text{ hl}$.

Le puits contient $1800 \text{ hl} - 360 \text{ hl} = 1440 \text{ hl}$.

N° 3. 49 fr. valent la différence entre le 7 % du prix de vente et le 7 % du prix d'achat.

Or le 7 % du prix de vente = les $\frac{7}{93}$ du prix d'achat.

Prix de vente	100 parties
Bénéfice	<u>7 parties</u>
Prix d'achat	<u>93 parties</u>

$$49 \text{ fr.} = \frac{7}{93} - \frac{7}{100} = \frac{49}{9300} \text{ du prix d'achat.}$$

$$\text{Prix d'achat} = \frac{49 \times 9300}{49} = 9300 \text{ fr.}$$

Vérification :

$$\text{1er bénéfice : } \frac{9300 \times 7}{100} = 651 \text{ fr.}$$

$$\text{Prix de vente } \frac{9300 \times 100}{93}$$

$$\text{2e bénéfice : } \frac{10000 \times 7}{100} = 700 \text{ fr.}$$

Différence : 49 fr.

N° 4. Total des âges des 4 petits enfants : $15 + 9 + 8 + 4 = 36 \text{ ans}$.

Différence avec l'âge de leur grand-mère : $63 - 36 = 27 \text{ ans}$.

Chaque année, le total des âges augmentera de 4 ans ;

l'âge de leur grand-mère augmentera de 1 an.

La différence diminuera donc chaque année de $4 - 1 = 3$ ans.
 Il faudra donc $27 : 3 = 9$ ans.

Vérification : Total des âges dans 9 ans :

$$24 + 18 + 17 + 13 = 72 \text{ ans.}$$

Age de leur grand-mère dans 9 ans : $63 + 9 = 72$ ans.

N° 5 La vitesse du cycliste est $15 : 5 = 3$ fois plus grande que celle du piéton. L'espace parcouru par le cycliste sera donc toujours trois fois plus long que l'espace parcouru par le piéton. Quand celui-ci sera à égale distance de son point de départ et du cycliste, il aura parcouru une partie et le cycliste trois parties, et la distance qui les séparera vaudra aussi une partie. Les 32 km se divisera donc en cinq parties.

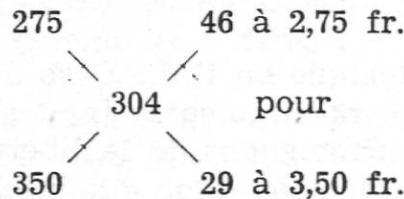
Une partie vaudra $32 \text{ km} : 5 = 6,4 \text{ km}$.

Vérification : Quand le piéton fait 6,4 km, le cycliste parcourt 19,2 km ;
 au total : $6,4 \text{ km} + 19,2 \text{ km} = 25,6 \text{ km}$.

La distance qui les sépare : $32 - 25,6 = 6,4 \text{ km}$., soit la même que celle parcourue par le piéton.

N° 6. Prix de vente d'une cravate : $1368 : 450 = \text{fr. } 3,04$.

Les deux qualités de cravates se répartissent dans la proportion suivante :



Nombre de cravates à 2,75 fr. : $\frac{450 \times 46}{75} = 276$.

Nombre de cravates à 3,50 fr. : $\frac{450 \times 29}{75} = 174$.

Vérification : 450.

276 cravates à 2,75 fr. = 759 fr.

174 cravates à 3,50 fr. = 609 fr.

Total : 1368 fr.

BIBLIOGRAPHIE

Graphologie et physiologie de l'écriture, par Dr H. Gallewaert, Louvain, Nauwelaerts, 1954.

Il faut entendre par graphologie une science générale de l'écriture, et non pas cette recherche intuitive d'une signification psychologique des types d'écriture qui a encore trop de faveur et dont l'étude très scientifique du Dr Gallewaert montre le caractère incertain. Les travaux de l'auteur ont porté sur le mécanisme physiologique de l'écriture, de la

commande cérébrale à la disposition musculaire. Ils révèlent l'importance de l'apprentissage, qui donne à l'individu sa manière caractéristique d'écrire. L'ouvrage, aussi bien que celui publié naguère sous le titre « L'écriture rationnelle », introduit à la pédagogie de l'écriture, dont il vaudrait la peine que des instituteurs entreprennent, avec la collaboration des centres de recherche, une étude systématique, en partant par exemple de l'hypothèse de l'écriture rationnelle du Dr Gallewaert.

Traité de psychologie appliquée, par H. Piéron, M. Debesse & coll. Tome IV : La formation éducative. Paris, P.U.F., 1955.

La moitié de l'ouvrage est de la plume de Maurice Debesse et avec la manière aisée qu'on lui connaît, définit, classe les divers problèmes de la pédagogie contemporaine, les grandes doctrines de l'éducation nouvelle, les directions de recherche que tracent la connaissance psychologique actuelle et l'état des travaux en pédagogie expérimentale. C'est la première synthèse des données psycho-pédagogiques, accessible à tous, dont puisse disposer l'enseignant. A quoi s'ajoutent des exposés, que signent entre autres P. Oléron et J. Favez-Boutonier, sur l'éducation des déficients sensoriels, la rééducation de l'enfant inadapté, l'apprentissage professionnel et le dressage des animaux.

Questions scientifiques, par S. L. Rubinstein & coll. Tome VI : Psychologie, Activité nerveuse supérieure. Paris, Edit. de la Nouvelle Critique, 1955.

La recherche psychologique en U.R.S.S. se développe sur la base des théories de Pavlov, mais contrairement à ce que beaucoup croient, à travers des discussions qui témoignent de la liberté d'esprit du chercheur et qui parfois nous paraissent avancer des idées, formulées en d'autres termes, mais assez parents d'idées émises par des psychologues occidentaux. Plusieurs articles de cet exposé collectif montrent les conclusions médicales et pédagogiques des résultats obtenus jusqu'ici par la recherche soviétique, par exemple certaines conséquences des lois du réflexe conditionnel dans l'apprentissage ou le classement caractérologique des enfants en quatre types selon le mode de réaction conditionnelle.

L'automobile, machine merveilleuse, par Henri Clayette. Editions Bourrelief, 55 Rue St-Placide, Paris 6e. Un volume, Collection « La joie de Connaître », (14 × 20), impression sur beau papier. 128 pages. Dessins et schémas. Sous jaquette illustrée vernissée. Broché 380.— francs français. Relié 480.— fr. fr.

L'auteur a réussi ce tour de force de rendre familier aux adolescents et aux profanes, le mécanisme compliqué de l'automobile. Il nous la montre à sa naissance, modeste, sans force et sans grâce. Il nous fait connaître les problèmes que l'homme a su résoudre pour établir la machine merveilleuse qui sillonne aujourd'hui nos routes.

Cette nouvelle édition qui est en fait un nouvel ouvrage, expose toutes les nouveautés techniques. Ecrit par un spécialiste qui sait rester simple, cet ouvrage est illustré d'un grand nombre de dessins, schémas et photographies.

La perception, par A. Michotte, J. Piaget, H. Piéron et coll. (Symposium de l'Association de psychologie scientifique de langue française, Louvain, 1953). Paris, P.U.F., 1955.

Les débats du deuxième congrès de l'Association de psychologie scientifique de langue française, centrés sur la perception, ont été dominés par les personnalités de Henri Piéron, J. Piaget et A. Michotte, qui représentaient ainsi les trois pays de langue française (respectivement la France, la Suisse et la Belgique) en même temps que trois tendances de l'interprétation des faits psychologiques, le premier insistant sur le caractère acquis des mécanismes de la perception, le troisième donnant plus de place à l'inné (ou préformé), le second envisageant une participation complémentaire de l'acquis et de l'inné dans le développement de ce qu'il appelle des lois d'équilibre. Mais la discussion, que rapporte l'ouvrage publié et à laquelle ont participé de nombreux chercheurs, a montré combien faibles étaient les divergences et comment la psychologie, à l'instar de toutes les sciences, parvient, à travers les oppositions de points de vue, à l'unification progressive des théories.

La connaissance du caractère et ses applications pédagogiques, par René Bovard, instituteur. Editions Bourrelrier, 55, Rue St-Placide, Paris 6e. Un volume de 104 pages (Carnet de Pédagogie Pratique). Fr. fr. 210.—

En accord avec les psychanalystes, l'auteur prouve, par ses observations personnelles faites en classe durant plusieurs années, que le coefficient intellectuel est modifiable dans une certaine mesure, par des procédés pédagogiques.

En effet, le « style de vie » scolaire de l'enfant résulte de l'hérédité, des influences familiales, mais aussi de l'attitude prise par l'enfant à l'égard de l'école, parfois contre elle. Il importe donc que l'éducateur, guidé par la caractérologie, cherche à établir un contact affectif avec son élève afin que celui-ci, au sein d'une ambiance favorable, devienne l'artisan de son propre perfectionnement.

Comment y parvenir ? C'est précisément ce que montre M. René Bovard dans son ouvrage, à l'aide d'exemples précis. Ces observations dont il indique en détail le processus, chaque éducateur pourra les faire à son tour et en tirer, avec l'aide des conseils donnés par M. Bovard, les enseignements qui en découlent.

« LETTRE DE PRISON » DE ROSA LUXEMBOURG

Mlle Alice Descœudres qui a diffusé un grand nombre de ces lettres n'en possède plus un seul exemplaire ; l'édition est épuisée et il y a peu de chance de voir paraître une nouvelle édition en France. On souhaite que la « Guilde du Livre » suisse se décide à cette réédition.

Collègues! Favorisez de vos achats les maisons qui nous soutiennent avec leur publicité

CHAVANNES



Grand choix de fourrures de tous pays

Importation directe

Coupe élégante

Travaux sur mesure

Réparations et toutes transformations dans nos atelier

Prix modérés

Réduction importante aux membres de la SPV.

M. A. CORAZZA

Av. d'Ouchy 15

Lausanne

Tél. 26 06 79

Carnets à anneaux pour étudiants

BIELLA

Le produit suisse renommé — Un seul carnet pour tous les cours
Simili cuir et plastic

ACADEMIA

2 anneaux

ACTO

6 anneaux

UNI

2 anneaux

EN VENTE DANS TOUTES LES PAPETERIES



Au Domino Rolle

HOTEL DE 1^{er} ORDRE - RESTAURANT - BAR

TERRASSE

GRAND VERGER AVEC DEBARCADÈRE

Tél. (021) 7 51 51

J. Mutrux

La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne ou ses agences dans le canton, reçoit les dépôts de sa clientèle et voue toute son attention aux affaires qui lui sont confiées.

Magasin et bureau **Beau-Séjour 8**

Téléphone permanent **22 63 70**

POMPES FUNÈBRES



Transports en Suisse et à l'étranger. Concess. de la Sté Vaud. de Crémation

Viennent de paraître aux **Editions Fœtisch**

près de 50

CHŒURS NOUVEAUX

pour voix égales, voix d'hommes et voix mixtes,
de nos compositeurs préférés

Demandez le catalogue spécial ou l'envoi de choix

FOETISCH FRÈRES S. A.

Caroline 5, LAUSANNE

A vendre éventl. **à louer** immeuble

avec dépendance, 180 ares de terrain, 8 km. de Fribourg, 650 m. d'alt. Construction massive, abritée, 2 étages, 25 chambres, source privée, verger, serre, etc. Prix Fr. 400 000.—.

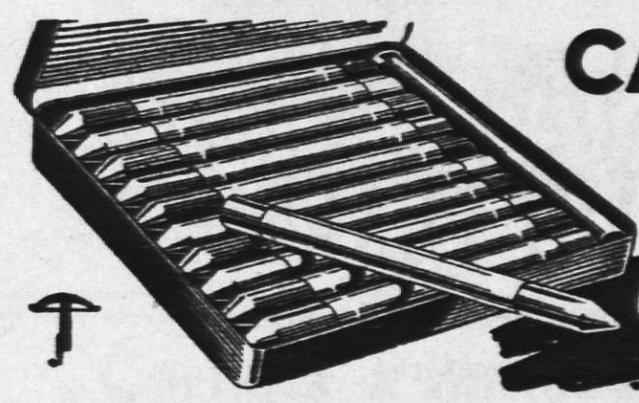
Offres sous chiffre I 45209 Lz à Publicitas Luzern.

Nationale Suisse
B e r n e

J. A. — Montreux



Kenneiz-Lithinée
Eau de table de 1^{re} ordre
* Digestive *



CARAN D'ACHE
Neocolor
N° 7000
*Couleurs merveilleuses
comme jamais!*



LES PRODUITS
DIÉTÉTIQUES
PHAG
GLAND
SONT UNE VRAIE SOURCE
DE SANTÉ POUR PETITS ET
GRANDS. ADOPTEZ-LES!



L'achat d'une Singer

vous assure une machine à coudre d'une marche irréprochable, Inusable, avec garantie d'une marque centenaire

Cie des Machines à coudre Singer S. A.
Magasin dans chaque ville importante

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

76

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur : André Chabloz, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : G. Willemin, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces :

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98

Chèques postaux II b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 13.50 ; Etranger Fr. 18.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

« A l'Avant-Garde du Progrès »

En quelques mois, plus de 65 000 personnes ont assisté à ces passionnantes démonstrations scientifiques. « A l'avant-garde du progrès » constitue une intéressante et agréable leçon de physique et de chimie, destinée particulièrement à la jeunesse des écoles. Le corps enseignant et les journaux s'expriment à son sujet de la façon suivante :

W. E., Directeur d'une école professionnelle :

Toute cette jeunesse a été enchantée de ce qu'elle a vu au cours des expériences et cela fut un réel enrichissement pour maîtres, apprentis et écoliers.

M. H., Directeur des écoles V :

Dans les quatre séances, l'attention fut toujours soutenue et a donné lieu ensuite, dans les classes, à de torts intéressants échanges de vues entre professeurs et élèves.

« Le Pays », Porrentruy :

Il convient de féliciter et de remercier chaleureusement la General Motors qui offre à nos écoles — sans but publicitaire, mais dans le seul dessein d'éveiller chez nos enfants le goût des professions scientifiques — cette mémorable leçon de choses.

Le programme comprend les expériences suivantes :

1. Changement de couleur à volonté
2. Une bouteille qui sert de marteau
3. Le contrôle des vibrations
4. Le réfrigérant « Freon »
5. Le feu froid
6. Origine et évolution de la lumière
7. Transmission du son par rayon lumineux
8. Propulsion par réaction



Si une séance gratuite devait vous intéresser, veuillez vous mettre en rapport avec nous pour régler les questions de détail. Conférences en français ou en allemand.

GENERAL MOTORS SUISSE S.A.
Dép. des Relations Publiques, Bienne